

MAIRIE DE CUREL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 22/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Sophie DUCCA, Valerie AZAN, Liliane BARGES, Jade BELLANGER et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE, Thibaut CHARLOT.

Convocation et affichage : 01/06/2026

Secrétaire de séance : Monsieur Antoine POLATOUCHE

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 7

OBJET : INSTALLATION CHAUFFAGES ELECTRIQUES LOGEMENTS PASSAVOUR

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il serait souhaitable d'installer des chauffages électriques dans les trois logements du Passavour.

Il présente le devis reçu de l'électricien pour la fourniture et la pose des radiateurs, et qui inclut la partie raccordement des nouveaux compteurs électriques au logement, notamment pour le branchement des chauffe-eaux électriques dont le principe d'installation a été validé précédemment.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à délibérer sur cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 5 voix pour et 2 abstentions :

- Refuse l'installation de radiateurs électriques dans les logements du Passavour ;
- Valide le devis de l'entreprise Electricité Générale pour un montant de 2 592.00 €HT pour la partie raccordement des nouveaux compteurs électriques aux logements ;
- Dit que les crédits seront prévus au budget 2026
- Autorise monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 08 juin 2026

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN



Le secrétaire,
Antoine POLATOUCHE

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long horizontal stroke.